



REGLEMENT DES COMPETITIONS

A. GENERALITES :

INSCRIPTIONS sont ouvertes minimum 15 jours avant la date de la compétition. Pour l'inscription, deux options vous sont offertes:

Online via Albatros : via la plate-forme Albatros du Club en utilisant un login communiqué par le secrétariat.

Mail : En envoyant un mail directement au Secrétaire sportif (competitions@golf7fontaines.be). La date de clôture des inscriptions est le mercredi à 12 h pour les compétitions du samedi et le jeudi à 12 h pour les compétitions du dimanche. Le joueur s'inscrivant au-delà des heures indiquées sera automatiquement inscrit sur la liste d'attente.

Lorsque le nombre de joueurs est limité, la liste pourra être clôturée dès le quota atteint.

DESISTEMENT : Tout joueur est tenu d'avertir le secrétariat de son désistement la veille de la compétition au plus tard. Pour les désistements de dernière minute, seuls les cas de force majeure pourront être retenus. En double, afin de ne pas porter préjudice à ses adversaires, le joueur qui se désiste est tenu de trouver un remplaçant ou, s'il s'agit d'un 4 balles Match Play ou Stroke Play, de s'assurer que son partenaire représentera seul son camp. En cas de non-respect de cette règle, le joueur devra payer une amende de 25€. En cas de récidive, le Comité Sportif devra malheureusement vous suspendre des compétitions durant une durée déterminée par le celui-ci.

COMITE DE LA COMPETITION: le Comité de la compétition se compose du Capitaine et des Membres du Comité sportif.

RELEVE-PITCH : tout compétiteur devra, lorsqu'il retire sa carte chez le caddy master, être en possession de celui-ci.

ABANDON: tout joueur quittant sa partie en cours (sauf en cas de malaise ou d'autre raison jugée valable par le Comité) pourra faire l'objet de sanctions prises par le Comité Sportif.

REMISES DE PRIX : se tiennent à l'heure indiquée à la cabane du caddy master. Généralement, les remises des prix sont organisées dans les alentours de 18h30. Une tenue conforme au code vestimentaire est exigée pour recevoir un prix (cf. *Règlement Général du Golf de 7 Fontaines, point 2*). Seules les personnes présentes peuvent recevoir un prix. Pour les compétitions en double, seul le partenaire présent a donc droit à son prix. Les personnes ne pouvant être présentes sont priées de cocher la case appropriée sur la carte de score. Un prix brut sera offert lors d'un single. Lors d'un double le Capitaine citera le meilleur score Brut + ex-aequo.

Les prix bruts priment les prix nets. Il n'y a pas de cumul de plusieurs prix sauf pour le "Nearest to the pin" ou le "Longest Drive". Aucune personne gagnante potentielle d'un "Nearest to the pin" ou d'un "Longest Drive" ne peut, sous peine d'une amende de 25,00€, inscrire son nom sur les panneaux ad hoc si elle ne compte pas assister à la remise des prix.

B. REGLEMENT DES COMPETITIONS

1. Le choix du/des partenaires:

Le club autorise les membres à choisir leurs partenaires de jeu en formule Single & Double.

2. Catégories:

Compétitions « Single »	Compétitions type « double »
Messieurs I: 0 à 18,4 Dames I: 0 à 18,4 Messieurs II: 18,5 à 36,0 Dames II: 18,5 à 36,0	1 ^{ère} Catégorie : 0 à 36,4 2 ^{ème} Catégorie : 36,5 à 72,00

3. Aires de départ:

Le Golf de 7 Fontaines a décidé de s'aligner sur recommandations de la Fédération Royale belge de Golf concernant la détermination des marques de départs. Dorénavant, chaque joueur ayant un handicap officiel pourra choisir son départ. Son playing handicap sera fonction de ce choix (cfr tableaux des playing handicaps affichés à la Cabane et sur le site web)

Exemple : un joueur ayant un handicap de 8,0 pourra décider de jouer des boules rouges et recevra 1 stroke sur le Château et 2 strokes sur la Forêt.

Cette règle ne s'applique qu'aux compétitions où chaque joueur joue sa propre balle (A contrario, pas les compétitions de type Scramble, Chapman, Greensome, Foursome, etc.).

La FRBG nous fournit un tableau indicatif, quant au choix des boules de départ, en fonction de la longueur du « tee shot ».

	237 Mètres
	219 Mètres
	202 Mètres
	184 Mètres
	167 Mètres
	115 Mètres

Chaque joueur a la possibilité de préciser son choix lors de son inscription via Albatros.

A défaut, le système déterminera les départs comme suit :

Le Château	La Forêt
Messieurs I: blanches Dames I: bleues Messieurs II: jaunes Dames II: rouges	Messieurs I : jaunes Dames I : rouges Messieurs II : jaunes Dames II : rouges

- Le Comité de la compétition peut **imposer les départs pour certaines compétitions**. (Exemple : Championnat du Club, Grand Prix, etc.)

- Le système ci-dessus sera appliqué aux compétitions désignées par le Comité Sportif, sous la mention **CDT (Choix Du Tee)**.
- Hormis les compétitions officielles (Championnat du Club, Grand Prix,...), les juniors de 12 ans et moins ainsi que les seniors de 75 ans et + ont le choix de leurs tees.

4. Heures de départ:

Le joueur doit prendre le départ à l'heure fixée par le Comité.

Si le joueur arrive à son point de départ, prêt à jouer moins de cinq minutes après son heure de départ, la pénalité pour ne pas avoir respecté son heure de départ est, en match play la perte du premier trou, en stroke play deux coups de pénalité sur le premier trou et en stableford la déduction de deux points du score total des points du tour. La pénalité pour retard au-delà de cinq minutes est la disqualification.(Règle 6-3 a).

5. Cadence de jeu:

Le premier groupe de joueurs doit jouer sans dépasser le temps maximum imparti pour une partie à savoir:

Le Château	La Foret
Single : 4h00 Double : 4h18	Single : 3h40 Double : 3h58

Les joueurs suivants doivent rester "en position" c'est-à-dire conserver le nombre de minutes qui les séparent du groupe précédent. Si un groupe a un trou entier de retard par rapport au groupe précédent et retarde le groupe suivant, il doit inviter ce dernier à passer quel que soit le nombre de joueurs composant ce groupe.

Lorsqu'un groupe n'a pas un trou entier de retard mais qu'il est manifeste que le groupe suivant pourrait jouer plus vite, il doit inviter à passer le groupe qui est plus rapide.

En Stableford, un joueur qui ne peut plus marquer de point sur un trou, doit relever sa balle. Les Marshals sont chargés de veiller au bon déroulement de la compétition et plus particulièrement à la bonne cadence de jeu afin que chaque groupe reste « en position ». En cas de jeu lent ou de jeu indûment retardé, les Marshals pourront imposer au groupe lent de laisser passer la partie qui le suit ; en un second temps, l'obliger à passer au trou suivant immédiatement. Le refus de se conformer aux ordres du Marshal entraînera la disqualification.

Les joueurs lents seront inscrits en derniers départs lors des prochaines compétitions voire suspendus de compétitions en cas de récidive.

6. Balle provisoire :

Le Comité sportif recommande de jouer systématiquement une **balle provisoire** lorsque la balle risque d'être perdue hors d'un obstacle d'eau ou hors limite.

Le Comité Sportif insiste pour que la règle d'étiquette « *les joueurs à la recherche d'une balle **doivent** faire signe aux joueurs du groupe suivant de les dépasser dès qu'il devient évident que la balle ne sera pas facile à trouver* » sous peine de sanction pour jeu lent.

7. Utilisation d'un téléphone portable:

L'utilisation d'un téléphone portable par un joueur ou un caddie sur le parcours est déconseillée sauf en cas de force majeure. Un téléphone portable doit dans tous les cas être éteint pour ne pas gêner les autres joueurs.

Pénalités:

- Utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : disqualification (Règle 14-3)
- Utilisation dans les conditions autorisées par les Règles (cf. Décision 14-3/16) mais gênant les autres compétiteurs:

1^{er} manquement : infraction à l'étiquette et obligation d'éteindre immédiatement le téléphone;
2^{ème} manquement : infraction grave à l'étiquette pouvant entraîner le Comité à disqualifier le joueur en application de la Règle 33-7.

8. Rendre la carte de score:

La carte de score doit-être immédiatement remise au caddie master ou déposée dans sa boîte aux lettres après une compétition.

La carte de score est alors considérée comme rendue dans le sens de la Règle 6-6 b, et ne peut donc plus être modifiée.

9. Clôture de la compétition:

Une compétition est close lorsque le résultat a été officiellement annoncé lors de la remise des prix, ou, en l'absence de remise des prix, lorsque le résultat a été officiellement affiché.

10. Départage en cas d'égalité:

En stroke play, le classement sera établi en utilisant le départage sur les 9 derniers trous, 6 derniers trous, 3 derniers trous et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

En cas de compétition à départ multiple (p.ex. Shotgun ou départs du 1 et du 10), les "neuf derniers trous, six derniers trous, etc." sont considérés comme étant les trous 10-18, 13-18, etc. Pour toute compétition de 36 trous en brut, le départage pour la première place se fera lors d'un play off sur les trous 18 et 1.

En match play, en cas d'égalité au dernier trou, le tour conventionnel sera prolongé d'autant de trous qu'il sera nécessaire pour qu'un match soit gagné.

11. Longest Drive & Nearest to the Pin:

Le "Longest Drive" est la balle la plus éloignée de l'aire de départ reposant sur le fairway et pas dans un obstacle. Le "Nearest to the Pin" est la balle reposant le plus près du drapeau sur le green. Dans les deux cas, il doit s'agir de la première balle jouée depuis l'aire de départ et non d'une balle provisoire ou d'une autre balle jouée depuis l'aire de départ.

12. « Handicap Confirmed » :

Tout joueur n'ayant pas de « handicap confirmed » (cfr EGA Handicap System), n'est pas autorisé à recevoir de Prix. En double, les deux joueurs sont obligés d'avoir un handicap « confirmed ».

13. « Extra day Scores »

Tout joueur ayant un handicap au-delà de 4,5 (catégorie 2-6) a l'opportunité de modifier son handicap en enregistrant un « extra day score » sur 9 ou 18 trous. Ces EDS sont limitées à 5 par an. Concernant les joueurs ayant un handicap en dessous de 4,5 (catégorie 1), il est toutefois autorisé de rentrer 3 EDS afin de modifier le statut de son handicap (confirmed / unconfirmed). Une carte EDS est acceptée selon les conditions suivantes :

1. Etre détenteur d'une carte fédérale
2. S'enregistrer au préalable au secrétariat (durant les heures d'ouverture) et indiquer le nom, n° federal, le parcours, la date, le playing handicap, le nom du marqueur + n° federal et le nombre de trous joué.
3. Retourner sa carte immédiatement au secrétariat signée par le joueur et le marqueur.

Dans la situation où la carte n'est pas rendue, NR (No Return) sera mentionnée dans l'historique du joueur.

Aucune carte « EDS » provenant de l'étranger ne sera acceptée. Seules les cartes officielles jouées lors d'une compétition sera validée par le Comité des handicaps.

C. REGLES LOCALES

Les Règles locales figurent aux valves et au verso des cartes de score. **Il est de la responsabilité de chaque joueur de prendre aussi connaissance des éventuelles Règles locales additionnelles ou temporaires figurant au tableau d'affichage à la cabane du caddy master.**